



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Paris le 16/02/2023

N° 612

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coupe du monde de rugby 2023 – JOP 2024 :

La DGCCRF et le CEC France informent les consommateurs

À l'occasion de la Coupe du monde de rugby 2023 et des Jeux olympiques et paralympiques 2024 qui se dérouleront en France, la DGCCRF lance avec le Centre Européen des Consommateurs France une [Foire aux Questions](#). Disponible en français et en anglais, elle répond aux principales questions que les consommateurs et visiteurs étrangers peuvent se poser et leur rappelle leurs droits en France.

Les grands événements sportifs à dimension internationale attirent un nombre considérable de visiteurs. Ce sont aussi de grands moments de consommation, qu'il s'agisse de se loger, de se déplacer, de se restaurer ou d'en profiter pour faire du tourisme.

Pour répondre aux questions que les consommateurs français et étrangers peuvent se poser à l'occasion de ces événements, la DGCCRF publie une foire aux questions spéciale coupe du Monde de Rugby et Jeux Olympiques. Claire, précise et pratique, elle aborde de nombreux thèmes comme l'achat de billets, l'hébergement, les séjours à forfait, les voyages en avions ou les frais d'utilisation d'un téléphone portable (roaming). Elle est amenée à progressivement s'enrichir de nouvelles réponses concernant le train, les déplacements, les taxis, la restauration etc, de façon à couvrir l'ensemble des interrogations des consommateurs.

La foire aux questions a été préparée avec le concours actif du Centre Européen des Consommateurs France (CEC France), qui informe, conseille et aide les Français rencontrant un litige de consommation en Europe, mais également les Européens qui ont des questions sur leurs droits en France ou un litige avec un professionnel français.

La foire aux questions est lancée cette semaine en même temps que sont ouvertes les ventes de packs pour les JOP 2024. En plus d'être accessible sur le site de la DGCCRF, elle sera également largement relayée par les offices de tourisme de plusieurs villes concernées par l'organisation de ces événements, mais également au sein des consulats et du réseau des associations de l'Union européenne, d'Islande et de Norvège du CEC France.

« Je salue cette initiative de la DGCCRF et du CEC France pour mieux informer les consommateurs de leurs droits et les protéger. C'est l'ensemble des ministères économiques et financiers qui sont mobilisés pour la réussite de la Coupe du monde de rugby et des Jeux olympiques et paralympiques et plus généralement des grands événements sportifs, qui participent au rayonnement de la France et constituent aussi une vitrine pour notre pays et des opportunités formidables en termes de d'activité économique, d'emploi et de valorisation de nos entreprises ».

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

La Coupe du monde de rugby et les Jeux olympiques et paralympiques doivent être de grands moments de fête pour des millions de visiteurs qui découvriront notre pays ou y reviendront. C'est l'occasion de ré-affirmer au niveau mondial notre sens de l'accueil. Cette foire aux questions, publiée par la DGCCRF et le Centre Européen des Consommateurs France, permettra de répondre avec précision aux questions des visiteurs et participera au bon déroulement de leur expérience sur le territoire national à l'occasion de ces grands événements sportifs. »

Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme

FAQ : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/faq-coupe-du-monde-de-rugby-2023-et-jo-2024>

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire : 01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Olivia Grégoire : 01 53 18 46 23 - presse.mpme@cabinets.finances.gouv.fr

Service presse de la DGCCRF : 01 44 97 23 91 - presse@dgccrf.finances.gouv.fr